LES SACREMENTS, SOURCE DE VIE DIVINE…

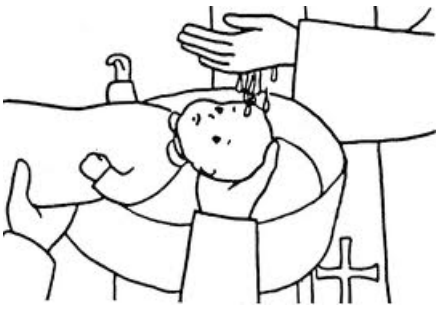

- **BAPTEMES :** Pour les bébés, les baptêmes se célèbrent 2 fois par mois à 15h : le 1er dimanche du mois à St-Martin (Pl. Nicolaï) et le 3e dimanche du mois à Ste-Marie (rue de l'Yser). Prendre rendez-vous au moins 2 mois à l'avance, avec l'abbé J.-M. Bui ☎ 0498/35.66.08. Une réunion préparatoire pour les parents a lieu le 2e mercredi du mois de 19h30 à 21h, au presbytère Ste-Marie (rue de l'Yser, 234).

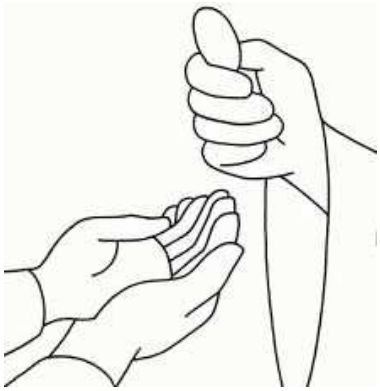

- **1E COMMUNION :** pour les enfants de 2e primaire. Inscription à la catéchèse préparatoire auprès de l'abbé J.-M. Bui ☎ 0498/35.66.08.

- **PROFESSION DE FOI :** pour les enfants de 5e ou 6e primaire. Inscription à la catéchèse préparatoire auprès de l'abbé J. Spronck ☎ 04/263.48.56.

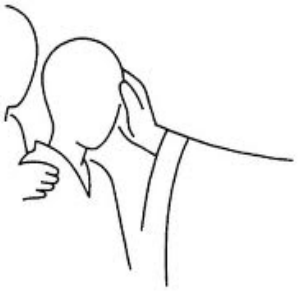

- **CONFIRMATION :** les jeunes de 14 ans ou plus qui souhaitent recevoir le sacrement de confirmation sont priés de contacter l'abbé J. Spronck ☎·04/263.48.56. Plusieurs animations sont prévues tout au long de l'année !

- **RÉCONCILIATION :** le sacrement du pardon est particulièrement célébré lors des temps de l'Avent et du Carême. Mais on peut le recevoir à tout moment dans l'année : il suffit de contacter un prêtre. À Ste-Marie, un prêtre est disponible à l'église le mercredi de 17h30 à 18h et à St-Martin, le jeudi de 17h30 à 18h.

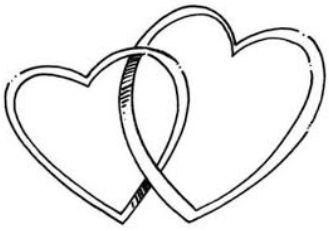

- **MARIAGE :** les fiancés sont invités à prendre contact avec le célébrant au minimum 6 mois avant la date du mariage. Plusieurs rencontres préparatoires sont prévues. ☎ 04/263.48.56 ou 04/262.54.73.

- **ORDINATION :** vous vous sentez appelé à devenir prêtre ou diacre ? Un temps de formation et de discernement est prévu. Contact: abbé J. Spronck ☎04/263.48.56.

- **ONCTION DES MALADES :** Le sacrement des malades est conféré une fois par an lors d'une célébration dominicale à Ste-Marie et à St-Martin, mais ceux qui le souhaitent peuvent le recevoir aussi chez eux. Contact : abbé J.-M. Bui (☎·0498/35.66.08.).

NB : On peut demander les sacrements à tout âge !